



Schweizerischer Bankpersonalverband
Association suisse des employés de banque
Associazione svizzera degli impiegati di banca

Charte de l'Association suisse des employés de banque

Notre objectif est le bien-être professionnel et économique de tous les employés de banque et du secteur financier. Nous visons donc une forte représentativité et une large application de la Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire (CPB). Nous représentons à la fois les intérêts individuels aussi bien que collectifs des employés de banque.

Nous nous appuyons sur un partenariat social dynamique et équitable. En tant que partenaire social, nous menons des négociations collectives relatives aux conditions de travail et aux systèmes salariaux. Nous protégeons les droits des employés et cherchons un dialogue constructif avec les employeurs dans l'intérêt des collaborateurs.

Nous nous engageons pour la promotion professionnelle de tous les employés. L'égalité des chances et des salaires équitables sont pour nous des priorités. Toute forme de discriminations, en particulier sexuelles, est pour nous inacceptable.

En outre, nous offrons à nos membres des conseils individuels et des prestations de service.

Nous soutenons la participation au sein des entreprises. Nous menons un échange permanent avec les commissions du personnel et nous nous engageons ensemble pour l'amélioration des conditions de travail.

Nous intervenons dans le débat politique, lorsque les intérêts de nos membres sont concernés. Dans ce but, nous établissons des liens avec des organisations partenaires.

Pour que nous puissions légitimement représenter les intérêts des employés du secteur bancaire, un degré élevé de représentation est une condition. Nous effectuons un marketing actif dans le but que les membres et d'autres cercles intéressés soutiennent le recrutement de nouveaux membres.

Berne, mars 2012